



M
O
N
T
V
E
N
D
R
E



Infos

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

POUR CONGES ANNUELS

Le 13 juillet 2009

et

du 17 août au 1^{er} septembre inclus

Pour les urgences :

PETIT François-Bernard : 06.60.47.50.69

SERVIAN Bruno : 06.80.99.20.72

IMBERT Laurent : 06.87.39.03.44

QUAILLET Christel : 06.80.84.11.11



Pépinières ROUX
Maison fondée en 1926

L'instant jardin

Vente aux professionnels et aux particuliers

- Fruiter
- Alignement
- Arbustes d'ornement
- Plantes pour haies
- Conifères
- Rosiers

Domaine des Béalets 26120 MONTVENDRE
Tél. 04 75 59 06 03 - Fax: 04 75 85 43 82

LE MOT DU MAIRE

Après un début d'année perturbé par la crise économique, nous voilà au seuil de l'été. Le retour du soleil et l'approche des vacances vont nous permettre de changer de rythme. Profitons de ce temps pour « recharger nos batteries », faire le point, se retrouver en famille, faire connaissance avec d'autres et nouer de nouvelles relations. Sachons élargir notre horizon !

Résumé de la vie de la commune où les écoles occupent une grande place.

- ❖ Statut quo à la poste, notre bureau continue de fonctionner normalement.
- ❖ Communauté d'agglomération de Valence. Après plusieurs mois de réunions et mure réflexion, le conseil à l'unanimité a décidé de ne pas s'associer au projet de Valence, les retombées pour la commune s'avérant trop aléatoires. Nous sommes de ce point de vue solidaire des communes agricoles en piémont du Vercors.
- ❖ « Maison Faure ». Contrairement à nos attentes le bâtiment s'est révélé difficilement utilisable que ce soit pour la garderie ou pour l'école maternelle. Nous avons donc décidé d'y aménager deux appartements pour location.
- ❖ Sécurisation des entrées/sorties de l'école élémentaire. Le projet de passerelle sur le Bost entre dans sa phase de réalisation, la mise en service est espérée à la rentrée de Toussaint.
- ❖ Ecole élémentaire. Les locaux de l'ancienne poste seront aménagés pendant les congés scolaires pour accueillir la classe de CM2, l'ancienne bibliothèque s'étant révélée trop exigüe. La garderie sera provisoirement hébergée par l'école maternelle en attendant de nouveaux locaux.
- ❖ Projet école maternelle/garderie. L'étude se poursuit avec le cabinet d'architecture AGC CONCEPT et se concrétisera courant second trimestre pour une réalisation en 2010.

- ❖ Ecole numérique rurale, programme lancé par l'Etat dans le cadre du plan de relance. La commune avec l'école élémentaire s'est portée candidate. L'adhésion à « Base Elèves » étant un passage obligé, la position de l'école sur ce point sera déterminante dans le choix final.

Comme vous le voyez, les projets avancent, mais il reste encore beaucoup à faire et je me garde de vous parler de la RD 538 qui complique la vie de la commune !

Toute l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances.

Le Maire,

PETIT François-Bernard

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FEVRIER 2009

PREPARATION DU BUDGET COMMUNAL 2009

Les prévisions du budget de fonctionnement sont :

Dépenses : charges annuelles et permanentes

Recettes : produits annuels et réguliers notamment le produit des impositions locales.

EN SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses : construction d'une passerelle sur le Bost, entretien de voirie, achat de matériel et mobilier et projet d'extension des bâtiments de l'école maternelle.

Ces dépenses seront financées par des subventions, le report des recettes de fonctionnement à l'investissement, cession des biens communaux (ancien bâtiment « épicerie » et terrains et emprunt).

BUDGET ANNEXE SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT 2009

Le conseil prévoit d'inscrire au budget des travaux d'améliorations à la station d'épuration. Cette décision sera prise après la visite de techniciens qualifiés et en fonction des résultats d'analyses effectuées dans le cadre de la convention SATESE .

Afin de se conformer à l'arrêté du 6/8/2007 concernant le tarif de la partie fixe :

Le conseil pense ramener

- l'abonnement eau : 73 €

- l'abonnement assainissement : 72€

CONVENTION

Le conseil accepte les clauses de la convention ayant pour objet les modalités selon lesquelles le centre de gestion assure les missions de conseil en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions au travail. Cette mission est assurée par un des ingénieurs en prévention des risques professionnels du CDG.

VENTE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AB240

Le conseil considère que le seul moyen de tirer parti de ce terrain est de l'aliéner, sachant que la commune a besoin de ressources pour faire face à des dépenses de fonctionnement.

Le conseil décide de vendre à Mme RAVIT et M. DELARUELLE, la partie de cette parcelle, située au village, au dos de leur habitation, au prix de 25000 €. Délégation est donnée au Maire pour régler au mieux cette affaire.

Les Escargots de Meillassolle

Mme **QUAILLET** Christel
Quartier Chassagne
26120 **MONTVENDRE**
Tél : 06 80 84 11 11



Héliciculture :

reproduction et
élevage fermier
d'escargots : « Gros gris ».

Ferme de découverte : visite pour
petits et grands.

Étape France Passion

Vente à la ferme
Préparations fermières élaborées en
laboratoire agréé CE : bocaux,
surgelés



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 MARS 2009

Absents : RUFFIER-BOUVET

Le conseil municipal prend acte de la démission de Sylvain BONNET, Conseiller Municipal à compter de ce jour.

COMPTE ADMINISTRATIF 2008-COMMUNE

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	440366.34	DEPENSES	531595.43
RECETTES	513362.69	RECETTES	89988.35
EXCEDENT EXERCICE	+72996.35	DEFICIT EXERCICE	-441607.38
RESULTAT DE CLOTURE	+166813.25	RESULTAT DE CLOTURE	-418759.39

AFFECTATION DE RESULTAT

Besoin de financement investissement	-418759.39
Reste à réaliser dépenses 2008	- 21402.00
Reste à réaliser recettes	+330000.00
	Soit -110161.39
Affectation en réserves R1068	+110162.00
Report en fonctionnement	+ 56652.00

BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	600590	DEPENSES	682098
RECETTES	600590	RECETTES	682098

Les recettes de l'investissement sont :

Prélèvement de la section de fonctionnement pour l'investissement : 113068

Restes à réaliser : 330 000 (vente biens communaux+prévision prêt)

LES PRINCIPALES DEPENSES INVESTISSEMENT :

Allées cimetière, passerelle, voirie, matériel, mobilier.

LES QUATRE TAXES

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes habitation, foncier bâti, foncier non bâti et taxe professionnelle.

Vote du conseil municipal : pour 12, contre 0, abstention 0

[Tapez un texte]

SERVICES EAU ET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	83308.04	DEPENSES	21168.35
RECETTES	122065.76	RECETTES	44164.29
EXCEDENT EXERCICE	38757.72	EXCEDENT EXERCICE	22995.94
RESULTAT CLOTURE	242749.91	RESULTAT CLOTURE	163883.48

AFFECTATION DU RESULTAT

Fonctionnement report en recettes 242750.

Investissement

Restes à réaliser dépenses 31000
Résultat reporté recettes 132884

BUDGET PRIMITIF 2009

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	88781	DEPENSES	60083
RECETTES	343018	RECETTES	167936

Le conseil municipal décide de baisser les parties fixes « abonnements eau et assainissement »

Abonnement eau passe de 95 € à 73 €

Abonnement assainissement passe de 95 € à 72 €

Le prix du m3 reste fixé à 0.75 €/m3 pour l'eau et 0.40 €/m3 pour l'assainissement sachant qu'il y a 426 abonnés eau et 200 abonnés assainissement

Vote du conseil : 12 pour, 0 contre, 0 abstention

INDEMNITES DES ELUS

A titre indicatif, les indemnités maximales pouvant être allouées dans une commune de 1000 à 3499 habitants sont, pour le maire 1613 € par mois et pour les adjoints 619 € par mois soit un total pour la commune de 41640 € par an.

Le conseil, décide d'allouer :

Le maire, PETIT François-Bernard : 1163 € par mois

Le 1^{er} adjoint, SERVIAN Bruno, 619 € par mois

Le 2^e adjoint, IMBERT Laurent, 460 € par mois

Le 3^e adjoint, QUAILLET Christel, 460 € par mois

Avec effet au 1^{er} avril 2009 soit un total pour la commune de 30588 € pour l'année 2009.

PRIMES AU PERSONNEL COMMUNAL

Le conseil décide d'inscrire 3000 € au budget 2009 et se réunira ultérieurement pour la mise en place des primes.

ONF

Le conseil décide de ne pas reconduire la mission de surveillance des espaces naturels des Monts du Matin pour un montant de 470 €.

QUESTIONS DIVERSES

Association Montvendre Sports et Loisirs

Cette association demande :

-Participation de la commune au feu d'artifice de la vogue fin août. Décision sera prise au vue du rapport moral et financier.

-Création d'un appenti de + de 20 m² à gauche du local technique à la ZA l'Argot pour abriter la remorque frigo et les accessoires de la buvette. L'association apporte toutes les fournitures pour cette création et la commune ferait le nécessaire pour la demande de permis de construire.

Le conseil passe au vote : 7 pour, 4 abstentions, 1 contre.

DEMANDE DE Mme SALLES

Mme SALLES Valérie souhaite acquérir une impasse de 15 m² entre sa propriété et celle de Monsieur BONNET Jean, située Grande rue.

Considérant que cette impasse ne représente aucun intérêt particulier pour la commune, le conseil décide de céder pour 500 € l'impasse à Mme SALLES Valérie.

ANTENNE BOUYGUES-MODIFICATION DE LA CLAUSE INDEXATION

Une convention a été signée le 1/10/2003 avec Bouygues pour l'installation d'un relais au lieu-dit « L'Ossel ».

La redevance était indexée sur l'indice du coût de la construction et sera indexée sur l'indice de référence des loyers à compter du 1^{er} janvier 2010.

REFORME DES VACATIONS FUNERAIRES

Le conseil n'a jamais mis en place des vacations funéraires et décide de ne pas en appliquer.

SYNDICATS SISEV ET VEORE

Monsieur SAYN Pierre délégué fait un compte rendu des dernières réunions.

URBANISME : Le conseil examine les dossiers suivants :

Déclaration préalable, Association Diocésaine, création WC handicapé et servitudes salle paroissiale

Permis de construire, CUINET Henri, quartier Blagnat, couverture piscine

Déclaration préalable, MOUNIER Agnès, le Devés, panneaux solaires.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AVRIL 2009

Excusés : CHARRIERE-BOUVET-RUFFIER

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION -PROJET DE PERIMETRE

Monsieur le Maire rappelle que les élus de Valence Major ont engagé une réflexion pour la transformation de Valence Major en communauté d'agglomération en y associant les communes avoisinantes. La commune a participé à l'étude financière. La parole est donnée à chaque conseiller présent.

Considérant que la commune a un caractère essentiellement agricole,

Considérant que le coût de fonctionnement de la nouvelle structure n'a pas été abordé, pas plus que les conséquences du projet sur les finances des petites communes, qu'il n'y a pas de visibilité à l'impact de la communauté d'agglomération sur les petites communes ni a propos de ce qu'elles peuvent réellement en retirer,

Considérant qu'un regroupement avec des communes de même structure (horizon 2014) nous paraît aujourd'hui plus adapté,

Le conseil a décidé de se prononcer contre l'adhésion à la communauté d'agglomération proposée par Valence Major, 12 contre, 0 pour, 0 abstention.

POINT SUR LES PROJETS PASSERELLE ET EXTENSION BATIMENT ECOLE MATERNELLE

L'étude de ces projets a été confiée à AGC CONCEPT. Plusieurs réunions ont eu lieu avec la commission bâtiment.

Pour la passerelle, la déclaration préalable sera déposée dans quelques jours.

Pour l'extension du bâtiment de l'école maternelle, le projet est élaboré en concertation avec Mme la Directrice de l'école maternelle. Plusieurs esquisses ont été présentées à la commission par AGC CONCEPT.

URBANISME

Le conseil examine les demandes suivantes :

Déclaration préalable :

- création d'une piscine, la garenne, Monsieur PHILIBERT Hervé,
- installation panneaux photovoltaïques, les Jardins du soleil, Monsieur LAIR Denis
- réfection façade, ouverture, le village Mme CORNILLON Michèle

DEMANDE DE MONSIEUR BARRE

Monsieur BARRE a mis en vente sa propriété sise à Montvendre, le village, et dans le cadre de cette vente demande la possibilité de créer un garage ayant accès par le parking « ancienne maison Rousset ». Sur le principe le conseil est d'accord mais cet éventuel projet sera soumis au service des Bâtiments de France.

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un courrier de l'Inspection Académique concernant une convention nationale dans laquelle l'Etat s'engage à équiper 5000 écoles situées dans les communes rurales de moins de 2000 habitants. Le conseil trouve l'idée intéressante et après avis de Mme la directrice de l'école élémentaire décide de s'inscrire. Un dossier sera préparé et soumis à la sélection (subvention 80 %).

LOCATION SALLE COMMUNALE

La salle communale n'est plus louée aux mois de juillet et août depuis plus de 3 ans. Mme GELIBERT demande au conseil la possibilité de louer cette salle aux mois de juillet et août aux habitants de Montvendre. Le conseil est d'accord.

Le prix de location sera révisé à une prochaine séance de conseil.

PORTAGE DES REPAS

Le conseil décide de démarrer le portage des repas aux familles intéressées, à partir du 11 mai.

-Un courrier d'information et les menus seront adressés aux personnes déjà inscrites et seront également affichés à la porte de la mairie.

-Un avenant à la régie de recettes pour l'encaissement en fin de mois du produit des repas.



HORTICULTURE
Etablissements CLEMENT
Quartier Panette
26120 Montvendre
Tel: 04 75 59 06 15
Ouverture le Lundi, Mercredi, Samedi



TAXI DE MONTVENDRE
06-35-48-05-19
Transport médical assis - Taxi toutes distances
Le grand Ossel - 26120 Montvendre - Fax 04 75 25 83 13



SARL ACERN
Avenir des Combustibles à Energie Renouvelable Naturel.
Le plan du moulin 26120 MONTVENDRE.
**Vente et livraison
de granulés bois en vrac et en sac*.**
Renseignements et commandes :
Tel 04 75 79 16 88
Fax 04 75 05 32 86
Mail acern@orange.fr *uniquement aux dépôts.



DUPIN frères & blouquy
MIROITERIE - VITRERIE - MENUISERIE ALUMINIUM - PVC
Rue Mönchweiler
26120 CHABEUIL
Tel 04 75 59 00 70
Fax 04 75 59 27 84
36, rue de la République
07130 SAINT PÉRAY
Tel. / Fax 04 75 40 22 79
www.dupin-blouquy.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2009

LE POINT SUR LES DOSSIERS : EXTENSION ECOLE MATERNELLE, PASSERELLE

Monsieur le Maire présente au conseil le projet de passerelle avant dépôt de la Déclaration Préalable et consultation des entreprises par le Bureau AGC CONCEPT. Il présente aussi les plans revus de l'extension de l'école maternelle après consultation des dirigeants de la garderie périscolaire et de Mme la directrice de l'école maternelle. Il soumet également au conseil l'estimatif des honoraires du bureau AGC CONCEPT pour ces dossiers.

SCOT (SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE)

Monsieur le Maire soumet au conseil :

- ✓ La délibération de Valence Major concernant le périmètre du SCOT comprenant 80 communes Drôme - Ardèche
- ✓ Le projet des statuts du syndicat

Le conseil décide de ne pas se prononcer et reporte à une date ultérieure sa décision d'adhésion au SCOT, compte tenu que de nombreuses questions sont encore en suspens !

VOIRIE 2009

Monsieur le Maire informe le conseil que la commission d'appel d'offres réunie le 14/05/2009 a retenu l'Entreprise 26 sur 4 entreprises ayant répondu à l'appel public à la concurrence pour un devis de 65 778 € TTC pour les travaux suivants :

Voies communales les Crottes, les Chirouzes et de l'emplois partiels sur diverses voies.

PARTICIPATION CLASSE DE DECOUVERTE DE 2008

Monsieur le Maire informe le conseil que l'école élémentaire a effectué une classe de découverte à la Motte Chalencon du 20 au 24/10/2008.

La facture s'élève à 12612 €.

Une prévision de subvention 3000 € avait été faite lors de la constitution du dossier par Mme la Directrice.

Le dossier final n'étant pas parvenu à la mairie en temps utile, cette somme n'a pas été inscrite au budget 2009. Le conseil décide, par décision modificative, d'attribuer 3000 € à l'école élémentaire pour la classe de découverte de 2008 et précise de ne subventionner les futures classes de découverte qu'à la hauteur de la subvention du Conseil Général. Un courrier sera adressé à Mme la directrice pour l'informer de cette décision.

CONVENTION SATESE

La convention a pour objet de définir les modalités d'exécution des prestations d'assistance technique pour l'assainissement collectif. La cotisation est de 120 € pour l'année 2009.

ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE

Considérant l'inventaire des chemins ruraux effectué par l'Office de tourisme de Chabeuil, les chemins retenus d'itinéraires de promenade et de randonnée non motorisées sont les suivants : Panette, les Mures, Cordières, Romieux, Saint Pierre, Chansaud, Bois de la cour.

Le conseil donne un avis favorable pour l'inscription au PDIPR (Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée).

ECOLE NUMERIQUE RURALE

Monsieur le Maire soumet au conseil la lettre de l'Inspection Académique de la Drôme concernant l'engagement à équiper 5000 écoles situées dans des communes de moins de 2000 habitants en leur permettant de se doter d'un équipement numérique de qualité :

Ordinateurs, tableau blanc interactif, une sécurisation des accès, un accès internet haut débit, une mise en réseau des équipements, des ressources logicielles et numérique de qualité pédagogique.

Une subvention équivalente à 80 % du cout du projet à hauteur de 9000 €.

Le conseil n'hésite pas à s'inscrire à ce projet, après consultation de Mme la Directrice de l'école élémentaire et charge Monsieur PHILIBERT de constituer le dossier.

AMENAGEMENTS URBAINS – CONSTRUCTION DE CHAUSSEES
REVETEMENTS DE SURFACE (enrobé, enduits superficiels, béton désactivé, balayé, pavage,
dallage, ...) – CENTRALE A BETON –
PLATEFORME DE VALORISATION DE MATERIAUX –
CENTRALE D'ENROBES -
TRAVAUX PARTICULIERS

ENTREPRISE 26



« La qualité doit
être **un** réflexe »

885 avenue Pierre Brossolette 26800 PORTES LES VALENCE

☎ 04.75.57.05.26 Télécopie 04.75.57.48.76 <http://www.e26.com> e-mail: e26@e26.com

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

Avec les beaux jours, l'ambroisie, plante allergisante est de retour.

Tous ensemble, nous pouvons œuvrer à stopper son développement par des gestes simples d'arrachage, de fauchage ou de désherbage par lutte chimique avant que les plants ne grainent.

C'est un acte citoyen au regard de ceux que cette plante rend malade.

Rappel de l'arrêté n°01-1903 du 18/5/2001 ou L110-2 DU Code de l'Environnement.

ENTRETIEN DES COURS D'EAU

A qui incombe l'entretien des cours d'eau ? (lits et berges)

En premier lieu au propriétaire riverain Article L215-14 du Code de l'environnement.

L'entretien comprend :

-  Enlèvement d'embâcles
-  De débris et d'atterrissements flottants ou non

Le propriétaire riverain peut procéder à la gestion d'atterrissements (dépôts de matériaux localisés) sous réserve de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre.

Sous réserve de la loi sur l'eau, les interventions d'entretien relèvent d'une procédure de déclaration simplifiée au titre de la loi sur l'eau.

Les cours d'eau suivants relèvent du Syndicat Intercommunal du bassin versant de la Véore. :

- Bost
- Riousset
- Meillasse
- Petite Véore
- Véore



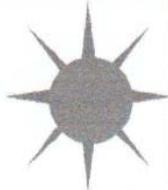
Groupama
Donnons à la vie toutes ses chances

CHABEUIL ET ENVIRONS
Assurances, Banques, Placements

Une équipe à votre service

Avenue de valence Tel 04 75 59 03 72
26120 CHABEUIL Fax 04 75 59 11 19

PIZZA NATOLANG



Tous les **MARDIS SOIR** à
MONTVENDRE place du
marché de pays à coté de la mairie

10 PIZZAS ACHETÉES 1 OFFRTE

06/10/52/19/32
POUR VOS COMMANDES

ATTENTION : MODIFICATION POUR LES PASSEPORTS

PASSEPORT BIOMETRIQUE DANS LE DEPARTEMENT DE LA DROME A COMPTER DU 19 JUIN 2009

Les communes habilitées à recevoir et à traiter les dossiers de demandes de passeports des usagers sont :

Bourg-de-Péage, Bourg-les-Valence, Buis-les-Baronnies, Chabeuil, Crest, Die, Dieulefit, Grignan, La chapelle en Vercors, Livron sur Drôme, Luc en diois, Montbrun les bains, Montélimar, Nyons, Pierrelatte, Rémuzat, Romans sur Isère, Saillans, Saint Donat sur l'Herbasse, Saint Jean en Royans, Saint Rambert d'Albon, Séderon, Valence

- Au 19 juin 2009, les demandes de passeport électronique cessent d'être reçues dans le département.
- Au 19 juin 2009, les demandes de passeport sont reçues quel que soit le domicile du demandeur.
- Les passeports seront remis par la mairie qui a reçu la demande correspondante.

Pièces à fournir : 2 photos, acte de naissance intégral, 2 justificatifs de domicile, ancien passeport, timbre fiscal 88 € pour un majeur, 44 € pour un mineur de 15 ans et plus, 19 € pour un mineur de moins de 15 ans.

Si vous vous adressez à la MAIRIE DE CHABEUIL, prendre rendez-vous, durée de RV 45 mn.



Réseaux aériens et souterrains

- Maintenance et gestion technique des installations
- Éclairage public et sportif

Installations électriques

- Courants forts – Courants faibles

Mise en valeur par la lumière

Dans votre région, 3 implantations :

**SPIE Sud-Est
DO Grand Dauphiné**

- Valence tél : 04 75 42 50 44
tél : 04 75 44 22 53
- Romans tél : 04 75 70 22 03
- Montélimar tél : 04 75 00 89 10

SPIE, l'ambition partagée

www.spie.com

DIAGN Ô LOGIS

Pascale RAVIT

Le Village
26120 MONTVENDRE

☎ : 04 75 58 31 72
☎ : 06 11 73 98 78
Diagnologis@free.fr



Diagnostics immobiliers : Plomb - Amiante - DPE (Performance Énergétique) Gaz - Loi Carrez -

CHIENS DANGEREUX - ANIMAUX ERRANTS

Deux catégories de chiens dangereux :

- ✓ 1^{er} catégorie : chiens d'attaque (Staffordshire terrier, Pitbull)
- ✓ 2^{ème} catégorie : chiens de garde et de défense (Rottweiler)

Le propriétaire de chiens de 1^{er} ou 2^{ème} catégorie est tenu, lorsque le chien est âgé de plus de 8 mois et moins de 12 mois, de le soumettre à l'évaluation comportementale.

Le propriétaire doit être titulaire d'une attestation d'aptitude.

DECLARATION EN MAIRIE A EFFECTUER :

- ✓ Identification du chien
- ✓ Vaccination anti-rabique
- ✓ Assurance RC
- ✓ Attestation d'aptitude

LE CHIEN DOIT TOUJOURS ETRE TENU EN LAISSE ET MUSELE.

ANIMAUX ERRANTS

La divagation des chiens et chats en toute liberté et sans surveillance est **interdite**.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique et dans les espaces publics, aire de jeux, espaces verts etc... qu'à la condition d'être tenus en laisse.

L'ENLEVEMENT DES ANIMAUX ERRANTS SUR LE DOMAINE PUBLIC EST EFFECTUE PAR UN ORGANISME DESIGNÉ PAR LA MAIRIE (FOURRIERE DE VALENCE)

RAPPEL : la commune de Montvendre adhère à la fourrière animalière de Valence.

Il est facturé à la commune 0.89 € par habitant soit 900 € par an. Certaines prestations sont demandées en plus à la mairie :

- ❖ 65 € par chien ou chat vivant
- ❖ 55 € par chien ou chat mort équarrissage compris
- ❖ 66 € forfait visite vétérinaire au cas où !

Avant restitution de l'animal au propriétaire des frais seront exigés par la fourrière.

- ✓ 65 € AMENDE POUR DIVAGATION CHIEN OU CHAT
- ✓ 45 € SI LE CHIEN N' EST PAS IDENTIFIE (IDENTIFICATION PAR LA FOURRIERE)
- ✓ 3 € PAR JOUR POUR LES FRAIS D'HERBEGEMENT POUR UN CHIEN ET 1.50 € POUR UN CHAT.

Pour éviter la prolifération des chats nous vous conseillons la stérilisation.

PORTAGE DES REPAS ADULTES

La municipalité (et les enfants de la cantine), étant très satisfaite des services de la société SHCB pour le restaurant scolaire a souhaité en faire partager tous les citoyens du village.

Depuis le 11 mai, M. GELIBERT vous livre à votre porte un repas copieux et complet toujours accompagné de quelques paroles sympathiques tout en prenant de vos nouvelles.

Les repas sont composés de cinq éléments, ils peuvent même être adaptés à des régimes.

Le coût d'un repas normal est de 4.48€ TTC et 4.64€ TTC pour les repas régimes. Il y a aussi la possibilité de rajouter juste un potage pour le soir.

Il suffit de faire connaître votre choix de repas (choix entre 2 menus par jour) la semaine qui précède la livraison auprès de la secrétaire de Mairie le mardi matin avant 10h.

La liste des menus est affichée en Mairie.

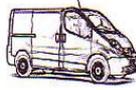
Afin que ce service perdure pendant la période estivale (vacances scolaires), quelques demandes de repas supplémentaires seraient nécessaires. N'hésitez pas à venir vous renseigner en Mairie.



Aide aux Particuliers Multi-Services

Une entreprise locale attentive à vos besoins depuis 2006.

Les domaines d'action:

 Espaces verts	 Bricolage	 Travaux	 Evacuation déchets	 Hygiène de l'habitat	 Transports	 Entretien piscine
------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------

TEL: 06-20-76-67-51 Mail: apms26@orange.fr

Aide aux Particuliers Multi-Services; Didier LEJOUR, Les Pinets 26120 Montvendre

Ne pas jeter sur la voie publique.

Siret n°49015099200017

INFORMATION SUR LE CHANTIER RD 538

Calibrage à trois voies de la RD538 et aménagement du carrefour avec la vc4 du P.R 53 + 043 au P.R 54 + 873 au lieu-dit : « Les Dourcines » sur la commune de MONTVENDRE

LOT N°1 - Terrassement, Assainissement et Ouvrage et LOT N°2 - Chaussée

L'aménagement de la RD 538, entre la RD 176 au PR 53+043 sur la Commune de Montvendre et la RD 534 au PR 62+376 sur la Commune de Vaunaveys la Rochette, a été déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral N° 04-2478 le 14 juin 2004.

Ces travaux d'aménagement de la RD538, financés par le Département de la Drôme, ont été confiés fin 2008 :

- Pour le lot n°1 - Terrassement, Assainissement et Ouvrage au groupement des entreprises, Guintoli (M) et E.H.T.P.
- Pour le lot n°2 - Chaussée au groupement des entreprises, Entreprise 26 (M) et SAS Cheval Frères.

Les travaux consistent principalement :

- En la création d'un carrefour en croix avec voie de tourne à gauche et îlots séparateurs de voie entre la Rd538 et la VC4 du P.R. 54 + 253 au P.R. 54 + 873 au lieu-dit « Les Dourcines »,
- En la suppression des « bosses » du profil en long de la RD538,
- Au calibrage à trois voies de la RD538 depuis le giratoire avec la RD176 à la VC4,
- En la réalisation de voies latérales permettant de regrouper en toute sécurité les accès à la RD538 aux deux carrefours d'extrémité,
- En la réalisation de l'ensemble des terrassements et remblais préalables aux chaussées,
- En la réalisation du réseau d'assainissement pluvial (fossés, cunettes),
- En la réalisation des déplacements des réseaux secs (tèlècom, EDF) et réseaux humides (AEP, irrigation),
- En la réalisation de petits travaux de plantation (aménagements paysagers),
- Au remplacement d'un ouvrage hydraulique sur la « Meillassole » de diamètre 1500 mm par un cadre préfabriqué de 2.5m d'ouverture par 2.0m de gabarit hydraulique.
- A la réalisation de deux ouvrages hydrauliques (cadres préfabriqués de 2.5m d'ouverture par 2.0m de gabarit hydraulique) de franchissement de la « Meillassole » par les futures voies latérales est et ouest au droit du franchissement de ce même cours d'eau par la RD538.
- En la réalisation des différentes couches de chaussées
- En la réalisation de bordures et îlots
- En la pose de la signalisation horizontale et verticale

Le coût des travaux est de :

Travaux du lot N°1: 1 232 295.01 € TTC

Travaux du lot N°2: 1 270 549.07 € TTC

Soit un total de : **2 502 844.08 € TTC**

Fin prévisible des travaux : Début 2010

ZOOM SUR L'ECOLE

Après une année passée dans des conditions un peu difficiles en termes de locaux (5^{ème} classe logée dans l'ancienne bibliothèque), c'est avec soulagement que nous avons accueilli la proposition de la mairie d'aménager la garderie en salle de classe pour la rentrée 2009-2010.

Ces difficultés n'ont pas empêché de beaux projets de voir le jour sur l'ensemble des classes.

- ❖ Classe de découverte à la Motte Chalancon pour les CP, CE1 et CM2 en octobre 2008
- ❖ Projet d'entraide et coopération entre CM2 et CP
- ❖ 8 séances de piscine pour les CE1 et CE2
- ❖ Projet école et cinéma avec 3 séances de cinéma au Lux à Valence pour les CE2 et CM1
- ❖ Projet de création de BD pour les CE2, CM1 et CM2
- ❖ Projet « rivière » avec le Syndicat Mixte Barberolle Véore (SMBV) et la FRAPNA
- ❖ Chorale pour tous avec l'incontournable Pascal !!

Et toujours un engagement de l'école dans les activités sportives USEP le mercredi.



Et pour finir, un grand merci à **Jérôme Mathieu**, l'ébéniste du village, qui a eu la gentillesse et la générosité de fabriquer et d'offrir 3 KAJON (instrument de percussion) à l'école.

et Santé à vous et à vos familles !



MENUISERIE TEICHERT
Bois - Alu - PVC
Depuis 1976 à votre service

FABRICATION ET POSE
Menuiserie traditionnelle - Escaliers
Fenêtres - Portes (neuf et rénovation)
Volets roulants - Portails sectionnels
Volets bois - Vérandas
Châssis coulissants

Le Village - 26120 MONTVENDRE
Tél./Fax : **04 75 59 00 79**

245
AFFILIATION

la propreté
la propreté en toute transparence
transparence

**Entretien de bureaux, vitrerie
Désinfection
Traitement de sols
Remise en état
Copropriétés**

VALENCE
04 75 78 12 44
245 245 - 245 245

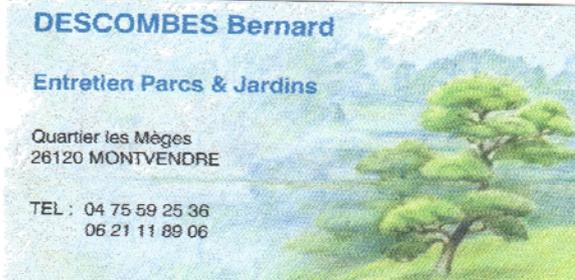


DESCOMBES Bernard

Entretien Parcs & Jardins

Quartier les Mèges
26120 MONTVENDRE

TEL : 04 75 59 25 36
06 21 11 89 06



COIFFURE A DOMICILE

SANDRINE COIFF'

☎ : 06-19-16-00-48
Montvendre



**ENTRETIEN CREATION
JARDINS ESPACES VERTS**

ROMAN Alexandre
"les Véores"
26120 MONTVENDRE
Tél : 06.07.42.34.77

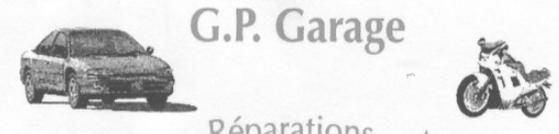
G.P. Garage

Auto Réparations Moto
toutes marques

Pierre GILLES

Quartier les Romieux 26120 MONTVENDRE

☎ 04 75 59 27 12
06 76 01 62 76



HOTEL * RESTAURANT**
La Martinière
VINS - FOIE GRAS

26120 Montélier - Tél. 04 75 59 60 65 - Fax : 04 75 59 69 20
<http://www.a-lamartiniere.com>



POMPES FUNÈBRES M FUNÉRARIVM
MOURIER MOURIER
26120 CHABEUIL - Tél. 04 75 59 62 77
26000 VALENCE - Tél. 04 75 44 37 59

FUNÉRARIVM

- Organisation complète des obsèques
- Démarches et formalités
- Soins de conservation
- Contrat obsèques
- Transport de corps
- Magasin d'articles funéraires
- Tous travaux de cimetière



Benoît CHASTAING
Jardins et Espaces Verts
Entretien Création Elagage

- Petite Maçonnerie
- Arrosage Intégré
- Gazon en Plaque

26120 MONTVENDRE
Tél. 06 21 35 28 29



Serrurerie Montvendoise
Entreprise nouvelle

Toutes constructions métalliques :
portails, pergolas, escaliers, garde-corps...

Chaudronnerie industrielle :
soudures, découpes, pliages...

Vincent GÉLIBERT
"la Garenne"
26120 MONTVENDRE

Tél. 06 70 35 02 25
Tél/Fax 04 75 58 30 06



ETAT CIVIL

ILS SONT NES...

BARBIER-ROLLAND Macéo

CHARREL Chloé

CLARET Louis

LALANNE Timéo

MATHIEU Naël

OULKADI Yannis

PETIT Alice

ILS NOUS ONT QUITTE...

CLEMENT Odette

ILS SE SONT MARIÉS...

DAIME Stéphanie et

BARNASSON Jean-Pascal

La commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a considéré que le respect du principe de finalité des traitements s'oppose à ce que les informations enregistrées dans un fichier d'Etat Civil soient utilisées à des fins étrangères à celles qui ont justifié leur collecte et leur traitement. En conséquence et à dater du 1^{er} janvier 2005 les personnes ne souhaitant pas voir paraître dans les prochaines revues municipales les naissances, mariages, décès qui les concernent devront donc en faire la demande par écrit auprès des services de la mairie.

GARDERIE PERISCOLAIRE « LES COPAINS D'ABORD »

Chers Parents, Chers Enfants,

Tout d'abord, les membres du bureau vous souhaitent à tous et à toutes de bonnes vacances d'été !

Aucun changement dans le fonctionnement de la garderie n'est prévu pour la rentrée 2009-2010 et les enfants auront toujours le plaisir de retrouver Gyslaine et Marie pour les bons gouters !

Cependant, selon le point des effectifs qui sera fait début septembre 2009, nous pourrions être amenés à intégrer une partie ou la totalité des enfants de CE1 à l'aide aux devoirs si le nombre d'enfants à la garderie est supérieur au nombre pour lequel nous sommes agréés. Bien sûr, nous contacterons alors les parents concernés.

Concernant l'aide aux devoirs, Françoise est toujours aussi disponible pour aider et motiver les enfants aux devoirs, cependant elle rencontre un petit bémol au niveau des gouters que les enfants doivent amener : certains n'en ont pas, d'autres préfèrent ceux de leur camarade...

Aussi, nous allons mettre en place un goûter en commun dès la rentrée prochaine. Lors du premier règlement des cartes, nous vous demanderons d'amener un paquet de gâteaux par jour de présence prévue de votre enfant sur une semaine (par exemple : 3 paquets si d'ordinaire il va 3 soirs par semaine à l'aide aux devoirs, 2 paquets si 2 soirs...). Françoise vous indiquera quand ramener des paquets de gâteaux selon l'état de son stock.

Nous vous remercions par avance de votre concours et espérons vous compter nombreux à notre Assemblée Générale prévue en septembre prochain.

Le Bureau

LES ASSISTANTES MATERNELLES

JACQUAMET Régine, l'Argot, 04.75.40.84.71

LIVET Nadia, le village, 04.75.59.95.80

MANDON Marie-Noëlle 06.69.03.60.48

PERMINGEAT Anne-Marie, le village, 04.75.59.24.86

HEYRAUD Joyce, le village, 04.75.59.09.18

RICCI Christelle-Laure, quartier Valensayes, 04.75.61.89.29

ZAMBELLI Emmanuelle, quartier Riousset, 06.12.06.50.95

MILLIER Emmanuelle, Le Village, agrément à partir du 01/10/09, 06 30 94 12 64

LES ASSOCIATIONS MONTVENDROISES

<p>LES AMIS DE MONTVENDRE *Président : ROCHETTE Monique Secrétaire : PETIT Jacqueline Trésorière : DANJOUR Françoise *Les Théolets 26120 Montvendre</p>	<p>MONTVENDRE SPORTS ET LOISIRS *Président : GELIBERT Serge Secrétaire : SERRE Sandrine Trésorier : FARIA José *Les Perrines 26120 Chabeuil</p>	<p>SAPEURS POMPIERS *Président : PHILIBERT Hervé Secrétaire : ROUSSEAU Christophe Trésorier : CHAPRE Thierry 26120 Montvendre</p>
<p>CLUB DES 3 PONTS *Président : IMBERT Jean Trésorier-Secrétaire : MARIUSSE Marie-Joséphe *Fond' Armand 26120 Montvendre</p>	<p>LA COMEDIA *Président : RICHAUD Marie-France Secrétaire : BARLATIER Anne-Marie Trésorier : QUENARDELLE Sylvie *26120 Montvendre quartier Riousset</p>	<p>ACCA *Président : DURAND Gérard Secrétaire : GELIBERT Benoit Trésorier : MICHELOT Sylvain *Chabriolet 26120 Chabeuil</p>
<p>AMICALE DES PARENTS *Présidente : CHOQUET Ghislaine Secrétaire : LIVET Nadia Trésorier : DETHUNE Emmanuel *le Village 26120 Montvendre</p>	<p>RESTAURANT SCOLAIRE *Président : HEYRAUD Joyce Secrétaire : VEY Gaëlle Trésorière : GELIBERT M. Danielle 26120 Montvendre</p>	<p>Les enfants du Mont de Vénus Président : BRET Rémi Secrétaire : QUAILLET Christel Trésorier : QUAILLET Hubert *26120 Montvendre</p>
<p>ANCIENS COMBATTANTS *Président : CHAPON André Secrétaire : MARIUSSE Michel Trésorière : BESSON Nicole *les Romieux 26120 Montvendre</p>	<p>Union Sportive Montmeyran Montvendre *Président : Bernard BOUCHARDON Secrétaire : Nadine CRIVELLO Réfèrent : PHILIBERT Stéphane *le Stade 26120 Montvendre</p>	<p>VIVRE A MONTVENDRE *Président : ANTHEME Yvan Secrétaire : ROSSIGNOL Jacqueline Trésorier : DESCOMBES Bernadette *Le pré du Bost 26120 Montvendre</p>
<p>LES COPAINS D'ABORD *Président CHARRIERE Magali Secrétaire : ANTHEME Nicole Trésorier : GELIBERT Marie-Danielle L'Argot 26120 Montvendre</p>		

VIVRE A MONTVENDRE

FOIRE AUX GRENIERS du 17 mai sur les pelouses du stade

Forte de ses succès des années précédentes l'association « Vivre à Montvendre », qui s'emploie à animer le village, a organisé sa 6ème « Foire aux greniers ».

Devant l'affluence des plus de 120 exposants inscrits, l'association a décidé cette année d'organiser la manifestation en toute sécurité dans l'enceinte du stade de football. Parfois venus de très loin (jusque du Gard !) beaucoup d'habitues ont répondu présent à ce grand marché de plein air désormais incontournable.

Toute la journée du dimanche 17 mai, de nombreux visiteurs sont venus chiner l'objet convoité, ou bien simplement se promener le long des étals, par cette belle journée ensoleillée.

Le vin d'honneur servi en présence de Mr le Maire et des représentants des diverses associations du village a été égayé par les mélodies « latino » du groupe « Quartier latin » venu animer cette journée.

L'association Vivre à Montvendre, remercie les personnes qui ont aidé de près ou de loin à l'organisation et à la réussite de cette manifestation, la municipalité avec les services techniques pour son aide et les autorisations apportées.

Contente de cette nouvelle réussite, l'association vous donne rendez vous à l'année prochaine.



LES AMIS DE MONTVENDRE

FOIRE AUX FLEURS 26 AVRIL 2009

La pluie était au rendez-vous pour cette journée très prisée par les amateurs de jardins. L'eau est une nécessité pour tous ces végétaux présentés avec talent, par nos pépiniéristes et horticulteurs. Cette pluie n'a pas contrarié les organisateurs, ni découragé les acheteurs venus nombreux le matin. Le printemps est là, pour le plaisir des yeux et de la bouche. Les jardins d'agrément et potagers doivent s'embellir pour tout l'été. A Montvendre le choix est important et de qualité.

Prochain rendez-vous à la foire aux arbres le 8 novembre.

Raphaël Ferrand ne souhaitant pas se représenter à la présidence, le conseil d'administration a élu son nouveau bureau le 14 avril.

Nouveau Bureau :

Monique Rochette : présidente

Charles Regimbeau : vice-président

Françoise Danjoud : trésorière

Jean-Jacques Trosselot : trésorier adjoint

Jacqueline Petit : secrétaire

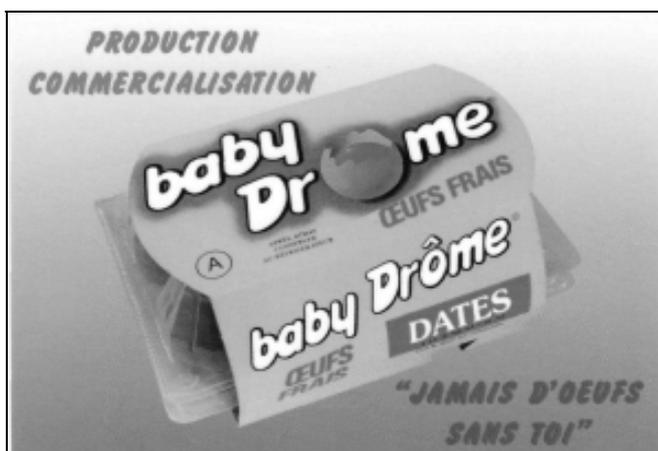
Rémi Bret : secrétaire adjoint

Roger Daronnat : contrôleur aux comptes

Merci à Raphaël qui a œuvré avec passion depuis la création de l'association en 1975, dont 18 ans de présidence. Nos félicitations pour ces nombreuses années de dévouement, de service, toujours présent pour aider. Au cours d'un apéritif offert le jour de la foire aux fleurs, le diplôme de président d'honneur lui a été remis, ainsi que des fleurs à son épouse Michèle.

Appel aux bénévoles pour l'entretien du village botanique :

Le 1^{er} mercredi et le 3^{ème} jeudi du mois, des volontaires enlèvent l'herbe des massifs, merci pour ce travail. Venez les rejoindre.



Boulangerie Pâtisserie
Le Four de Montvendre
Place de la Mairie
MONTVENDRE
04 75 59 38 85
Jeu./vend./sam./dim./lun.
6h30/12h30 - 15h30/19h30

LES ENFANTS DU MONT DE VENUS

UNE JOURNEE A LA CAMPAGNE - DIMANCHE 12 JUILLET 2009

L'association « Les Enfants du Mont de Vénus » et ses adhérents a, depuis le premier dimanche de Mai, relancée le Marché des Producteurs de Pays qui se déroulera jusqu'au dimanche 16 Août.

Pour préparer la venue de nouveaux producteurs, notamment en viande et charcuterie porcine (La ferme des Ayasses) et en vins côtes du Rhône AOC (le Domaine de la Pellegrine), nous avons organisé une soirée Bar à vin le samedi 7 mars, dans les locaux du « Four de Montvendre » que Patrick et Dalila avaient mis gracieusement à notre disposition. Cette soirée a eu un vif succès et nous tenons à remercier tous les participants.

Maintenant que vous connaissez un peu mieux les nouveaux producteurs présents sur notre marché, nous vous y attendons nombreux.

Grâce aux nombreux et chaleureux retours que vous nous avez adressés après la « Journée à la campagne » de l'année dernière, nous avons décidé de rééditer cet événement le dimanche 12 juillet.



Le matin, vous retrouverez votre traditionnel marché des Producteurs. Puis, avec l'aide et l'appui des associations Montvendroises, à partir de 15h, nous débiterons les jeux pour petits et grands, toujours tous entièrement gratuits, dans l'enceinte du vieux village qui sera fermé à toute circulation pour la sécurité de tous.

Cette année, nous avons retenu le thème des « Années folles », et nous nous costumerons au niveau des organisateurs, mais si le cœur vous en dit, rejoignez nous pour un brin de folie.

En soirée, vous pourrez vous inscrire pour le repas fermier que le traiteur confectionnera avec les produits de nos producteurs et vous pourrez danser sur les mélodies de l'orchestre Fernand Bonaz jusqu'à l'aube.

Réservation des repas auprès de Rémi BRET au : 06 22 01 11 93 ou Christel QUAILLET au 06 80 84 11 11 ou directement sur le stand de l'association tous les dimanches matin pendant le marché.



Union Sportive Montmeyran - Montvendre Ecole de football labellisée FFF

JOURNEES DETENTE DES EQUIPES JEUNES

C'est la tradition à L'USMM, les éducateurs organisent avec la participation du club une journée détente pour clôturer la saison. Ainsi les débutants, poussins et benjamins se sont retrouvés dans les arbres du parc ACROBRANCHE à Marsanne.

C'est l'orage qui les a délogés. Puis enfants et parents se sont retrouvés au stade en fin de journée pour le pique-nique et la réunion de bilan.

Les 13 ans avec Jean-Paul et les 2 Thierry ont mis le casque et pris place sur les Karts du circuit de LA ROCHE DE GLUN. De retour au stade, bilan aussi pour cette équipe qui termine seconde de son groupe et qui s'est inclinée en quart de finale de la coupe PESTRE. Un bon groupe est né avec 5 joueurs de Montéléger.

Les 15 ans se retrouveront le 20 juin pour une rencontre avec les 13 ans et le barbecue traditionnel au stade.

LICENCES SAISON 2009/2010

De nouvelles dispositions sont prises pour signer les licences. 4 ou 5 séances seront organisées au stade de Montmeyran fin août et début septembre.



Les dates vous seront communiquées par flanc de coteau, affiches, voie de presse et sur le site internet du club "footusmm.fr". Soyez vigilants et respectez bien les dates pour faciliter le travail des secrétaires.

L'USMM souhaite à tous ses adhérents ainsi qu'aux parents de bonnes vacances. Tous les entrainements jeunes reprendront la dernière semaine d'août. Pour tous ceux qui désirent jouer au foot surveillez les annonces sur "footusmm.fr". Nous accueillons les enfants (filles et garçons) qui auront 6 ans au 31 décembre 2009. Vous pouvez aussi vous renseigner au 06-08-62-26-90.

B. Bouchardon

S.A.R.L. ECHEVIN TP
Travaux Publics et Particuliers

Location d'engins
Terrassements - VRD

Tel/fax 04 75 59 36 83



INFIRMIERES

conventionnées
Soins à domicile

Mathilde LE GALLOIS
Port : 06-85-80-79-72

Virginie LAPIERRE
Port : 06-85-81-23-26

Le Village
26120 MONTVENDRE



MENUISERIES - CHARPENTES

Tel/fax: 04 75 59 15 14 *JM Larget* 26120 Montvendre

A LA RENCONTRE D'UNE ENTREPRISE MONTVENDROISE

CHASTAING Benoit - Paysagiste

Après un CAP d'ouvrier stagiaire en école forestière, Benoît CHASTAING se dirige vers des études de paysagiste à Carpentras. Il effectue ses stages à Montmeyran chez un paysagiste et afin de consolider ses acquis, travaille deux années en tant que salarié.

Fort de son expérience, il décide de s'installer en micro-entreprise courant 2007 sur Montvendre, commune dont il est originaire.

Doté de matériel spécifique aux professionnels du paysage, ce jardinier-paysagiste accomplit les travaux tels que :

- Création de jardins : réalisations paysagères, aménagements paysagés
- Gazon-pelouse : semence de pelouse, pose de gazon en plaque
- Arrosage intégré
- Elagage et taille : abattage d'arbres, entretien des haies et allées de jardins
- Et également des travaux de petite maçonnerie.

La clientèle est constituée essentiellement de particuliers mais également d'entreprises. Il met son savoir faire à disposition pour améliorer et maintenir la qualité de cadres paysagés tout en respectant les idées de chacun.

Un site "INTERNET" est en cours de réalisation pour mieux répondre aux besoins de la clientèle.



SECRETARIAT DE MAIRIE- LES HORAIRES

Les Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, de 9 H à 12 H
Les lundi, Mardi, Vendredi de 13 H 30 à 16 H 45
Jeudi de 13 H 30 à 18 H
FERME LE MERCREDI

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Lundide 13 H 30 à 14 H 30..... SERVIAN Bruno
Mardi.... de 15 H 30 à 16 H 30.....QUAILLET Christel
Jeudi.....de 17 H à 18 H.....PETIT François-Bernard
Vendredi.....de 11H à 12 H.....IMBERT Laurent

POUR LES APPELS EN CAS D'URGENCE

PETIT François-Bernard : 06.60.47.50.69

SERVIAN Bruno : 06.80.99.20.72

IMBERT Laurent : 06.87.39.03.44

QUAILLET Christel :06.80.84.11.11

Mairie : TEL 04.75.59.06.13, FAX 04.75.59.03.86

Site internet : www.montvendre.fr

Courriel : mairie.montvendre@wanadoo.fr

HORAIRES DECHETTERIE

Lundi-Mercredi-Vendredi : 10h à 12 h et 15 h à 18 h

Mardi-Jeudi : 15 h à 18 h Samedi : 9H00-17H00

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS LE MERCREDI

HORAIRES DE LA POSTE  04 75 59 08 31

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 8H à 12H Samedi : 8 H à 11 H 45

POMPIERS : 18

SAMU : 15

CENTRE ANTI-POISON

04 72 11 69 11

ATTENTION !!!

HORAIRES D'ETE DE LA BIBIOTHEQUE

Jeudi : 18H00 à 19h00 uniquement

OFFRE D'EMPLOI

Le Restaurant scolaire propose un emploi pour la rentrée de septembre :

ANIMATEUR POLYVALENT

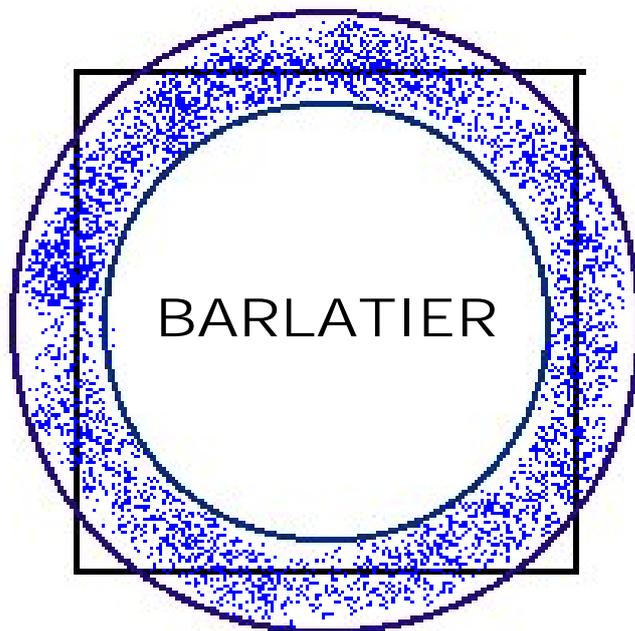
- CDD de 11 mois à 8 heures hebdomadaires, de 11h30 à 13h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

- Le poste consiste à prendre en charge les enfants, les accompagner à la cantine, les aider au cours du repas, leur proposer des activités à la fin du repas.

- Formation : Niveau 4 (BAC) Santé sécurité sanitaire et Niveau 5 (CAP, BEP) action sociale. Brevet d'animateur et de secouriste souhaité.

- Débutant accepté, pas de déplacement, salaire horaire de 8,71 € indicatif.

Envoyer votre CV par mail ou par courrier s/ref DV à ale.valence@pole-emploi.fr ou Pôle emploi Valence ouest, 41 rue Amblard, 26000 VALENCE. Ou à la mairie.montvendre@wanadoo.fr



ZA L'ARGOT – 26120 MONTVENDRE

Tél : 04.75.59.21.71

Les Rendez-vous de fin d'année 2009

12 JUILLET

Journée paysanne, les Enfants du Mont Vénus : repas et bal populaire

1 AOUT

Concours de Boules, organisé par l'AMSL

29-30-31 AOUT

Vogue les 3 jours

Samedi : Concours de pétanque en triplette

Bal en soirée

Le retour du **FEU D'ARTIFICE** à 22h

Dimanche : Concours de pétanque en doublette

Bal en soirée

Lundi : Concours de longue en quadrette

Repas Défarde le soir

8 NOVEMBRE

Traditionnelle Foire aux arbres

11 NOVEMBRE

Armistice de 1918, commémoration

12 DECEMBRE

Repas du club des 3 ponts

23 DECEMBRE

Atelier composition florale des Amis de Montvendre

Dernière minute

A VENDRE

Armoire chauffante électrique

1000 € TTC

Renseianement à la mairie

Bulletin Municipal de Montvendre

Conception, réalisation : Commission Communication

Impression : Imprimerie du Crestois

Tirage : 480 exemplaires

Le conseil Municipal remercie tous les annonceurs
pour leur participation